

BILAN DISPOSITIF DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX MAÎTRES DE CONFÉRENCES 2019/2020

STRUCTURE DU DISPOSITIF

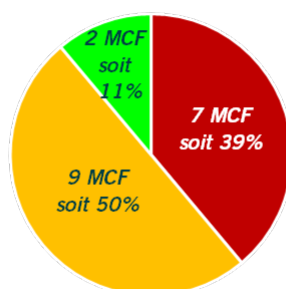
Le dispositif de formation en pédagogie universitaire 2019-2020 a été repensé pour tenir compte des remarques exprimées par les Maîtres de conférences à l'issue de la session 2018-2019 ainsi que pour intégrer les axes d'amélioration continue identifiés par les membres de l'équipe du CRIIP.

Le dispositif de formation de 32 heures a été structuré en 3 parcours de formation distincts comprenant chacun : une demi-journée d'accueil institutionnel, un « tronc commun de formations », des rendez-vous d'accompagnement obligatoires (nombre et durée fonction du parcours choisi) et des formations thématiques et/ou rendez-vous d'accompagnement complémentaires

Les parcours de formation choisis

Pour cette année universitaire, 18 maîtres de conférences stagiaires ont suivi la formation du CRIIP .

Répartition des parcours de formation



■ **Parcours 1** ■ **Parcours 2** ■ **Parcours 3**

Cette répartition s'est faite à l'issue des positionnements sur des compétences (issues du référentiel des compétences-clés en pédagogie universitaire) renseignés par les 18 nouveaux Maîtres de conférences et des propositions de parcours qui en découlaient (via un « algorithme » informatisé sous tableur Excel),

L'IMPACT DU DISPOSITIF DE FORMATION : LES DONNÉES SAILLANTES

La participation aux formations et aux rendez-vous individuels

Le taux de participation lors de la demi-journée d'accueil institutionnel organisée le 12 septembre 2020 s'est élevée à **100%** des maîtres de conférences stagiaires éligibles.

Au cours des 3 modules constituant le « tronc commun », le taux de participation a été, si l'on excepte une absence justifiée lors du premier module du 17 octobre 2020 de près de **100%** également.

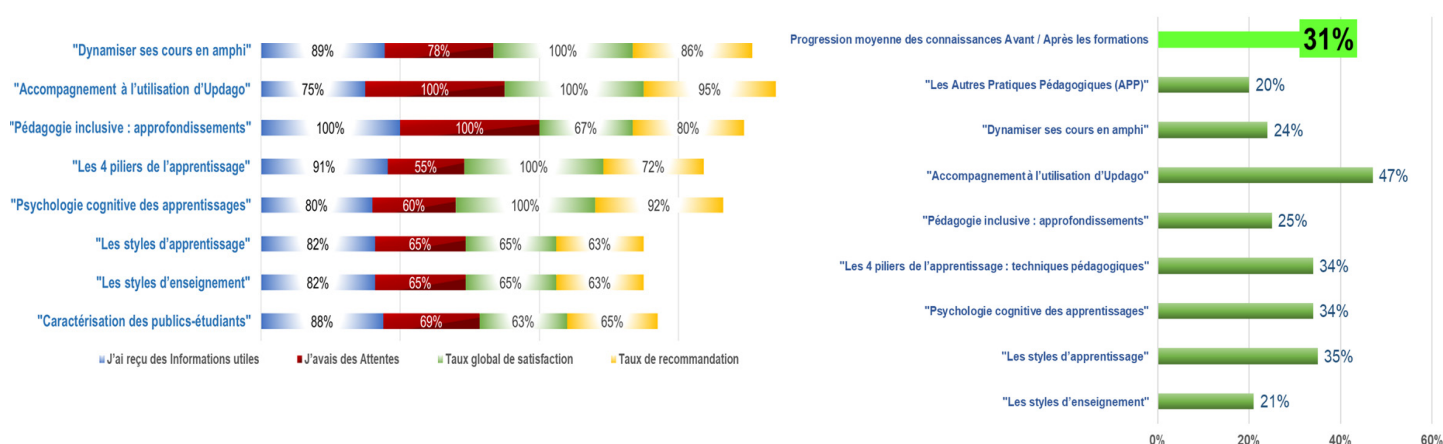
En ce qui concerne l'inscription aux thématiques libres de formation des 3 parcours proposés, le nombre moyen d'inscrits s'est élevé à 5 participants par action de formation (avec un différentiel entre 2 et 11 inscrits en fonction de la formation) avec au global, dans l'ensemble, peu d'écarts entre inscriptions et présences en formation.

Le taux de réalisation des formations prévues au titre du dispositif 2019-2020, du fait des adaptations consécutives ou pas à la crise sanitaire s'élève à **70%**.

L'ensemble des rendez-vous d'accompagnement obligatoires et/ou complémentaires ont été réalisés (100% de réalisation) quel que soit le parcours de formation.

Au final, le taux de réalisation global du dispositif (formations + rendez-vous) s'élève à 85%.

La satisfaction, l'acquisition de connaissances et la recommandation au terme des formations



Satisfaction : Taux de croissance de **44%** par rapport à 2018/2019

Recommandation : Taux de croissance de **62%** par rapport à 2018/2019

La satisfaction à l'égard des rendez-vous d'accompagnement obligatoires et complémentaires

Qu'il s'agisse des rendez-vous d'accompagnement obligatoires ou des rendez-vous d'accompagnement complémentaires, le taux global de satisfaction s'élève à **100%** avec un taux de recommandation à plus de **95%**.

Au total, le taux global de satisfaction associé au dispositif dans son ensemble (formations réalisées + rendez-vous d'accompagnement individuels) s'élève cette année à 96%

Le développement des compétences

La progression moyenne globale des macro-compétences s'élève à **+ 7 points** (Base répondants : 17 questionnaires exploitables) avec une majorité de Maîtres de Conférences s'estimant en progression (11 Maîtres de Conférences sur 17). A noter que pour certaines compétences, on peut relever soit des positionnements identiques avant et après la formation et dans une moindre mesure, un positionnement du degré de maîtrise estimé par le Maître de conférences en deçà du degré qu'il avait initialement estimé lors du 1er positionnement au début de sa formation.